

PRÉAVIS Nº: 21/22

OBJET DU PRÉAVIS : Demande d'un crédit de CHF 84'500.- relatif à la mise aux normes du réseau informatique des bâtiments scolaires pour l'installation des affichages numériques frontaux (ANF)

CONSEIL COMMUNAL DU 4 octobre 2022

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

La commission nommée pour le préavis 21/22 s'est réunis le 13 septembre 2022 à 20h00 à la salle de Mazan de l'Hôtel-de-Ville.

La commission était composée de Messieurs Avni Iseni, André Zimmermann, Ivo Marques et de Madame Daisy Antunes. A noter que aucun membre du Parti Socialiste ne s'est présenté lors de cette séance.

Lors de cette séance, la commission a pu s'entretenir avec Monsieur Roger Muller, délégué municipal en charge des dicastères Bâtiments, culture et cultes. Ce dernier a répondu à toutes nos questions et nous le remercions pour la clarté de ses propos ainsi que pour sa disponibilité.

Compte tenu des nouvelles directives du canton de Vaud sur l'enseignement obligatoire, le remplacement des tableaux noirs par des tableaux numériques est nécessaire dans les bâtiments scolaires dont la commune est propriétaire.

Deux variantes ont été proposées à la Municipalité pour le réseau Wifi à savoir :

- Un réseau pédagogique canton et commune
- Un réseau pédagogique uniquement canton

La Municipalité a opté pour un réseau uniquement pédagogique du canton ainsi elle pondéra les coûts, la maintenance et la sécurité étant pris en charge par le canton.

Un réseau Wifi performant est nécessaire dans chaque salle de classe, cela nécessite ainsi l'installation de :

- Une prise RJ45 POE pour l'antenne wifi
- Une prise RJ 45 pour l'Apple TV (proche de l'ANF)
- 3 prises 230 V proche de l'ANF (1 pour l'ANF, 1 pour l'Apple TV et 1 pour la barre de son)
- Une prise RJ45 pour une imprimante
- Une antenne Wifi

Ce dispositif est nécessaire pour le bon fonctionnement du réseau scolaire. Des travaux relativement importants sont prévus dans le bâtiment de l'Ancienne Ochette car les gaines de réseaux sont déjà surchargées. Un ajout de gaine par étage sera donc nécessaire.





Les travaux de mise à jour du réseau scolaire seront à répartir durant les vacances d'automne, Noël, Pâques et les grandes vacances d'été pour pouvoir être fonctionnelle dès la rentrée 2023.

L'entreprise « G-A Duc » a été mandaté par la commune pour entreprendre ses travaux. En effet cette entreprise connait déjà les installations actuelles et peut facilement se déplacer sur place en cas de problème.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la commission vous prie à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 21/22
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- 1. autorise formellement la Municipalité à mettre aux normes cantonales le réseau informatique et étendre la couverture du réseau Wifi des bâtiments scolaires dont la Commune est propriétaire pour l'installation des affichages numériques frontaux (ANF),
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 84'500.-TTC,
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
- 4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités des ménages communal, mais en 8 ans au maximum,
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tous ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Moudon, le 17 septembre 2022

Daisy Antunes, Présidente et rapportrice